# Bulletin Municipal

## *Éditorial*

**PAR M. LE MAIRE, MICHEL CARRIERE**

Messieurs, Mesdames, chers amis,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales de mars, entouré d'une équipe jeune et dynamique.
Le début du mandat a été chargé ; il a fallu s'imprégner de tous les dossiers en cours sur la Commune mais aussi s'informer sur l'évolution au niveau de l'intercommunalité de la Communauté d'Agglomération Foix Varilhes notamment.
Ce journal vous présente un budget prévisionnel 2026 reprenant les prévisions dont l'équipe municipale précédente avait anticipé principalement les travaux de voirie et de la salle polyvalente. Cependant, concernant la salle, nous affinerons le projet d'aménagement avec les associations avant de le réaliser. Par ailleurs, nous souhaitons apporter certaines nouveautés concernant la communication (boîte à idées, site internet, bulletin municipal semestriel, etc.) mais aussi vous faire participer au sein de commissions extramunicipales comme celle des chemins de randonnée par exemple...
Nous reviendrons plus largement dans le prochain bulletin sur les gros travaux à venir ; une urgence semble déjà se dessiner : remédier aux problèmes de chaleur dans les écoles voire dans les logements.
Enfin, je ne prévois pas de mettre en place un jour de permanence ; si vous souhaitez me rencontrer appelez le secrétariat et nous conviendrons d'un rendez-vous rapidement. Les adjoints se tiennent également à votre disposition.
Bonne lecture et à bientôt !

## Sommaire

Page 2 :
- La nouvelle équipe municipale
- Changements au secrétariat

Pages 3 & 4 : Communication

Page 5 : Vivre ensemble à Montégut : vos idées

Pages 6 & 7 :Compte administratif 2025 et Budget 2026

Page 8 : Travaux / voirie

Page 9 : Vie scolaire

Page 10 : Programme de recherche sur les tiques

Page 11 : Transport à la demande

Page 12 : SMECTOM du Plantaurel

Page 13 : Sorties et rassemblements

Page 14 :
- Vos évènements et présentations dans le bulletin municipal
- Etat civil

# La nouvelle équipe municipale



Antoine HERBAUT
Agathe FERCHAUD
Justine BERNADAC
Michel CARRIERE
Renaud FEISSEL
Marie SAULIERES (démission pour raisons personnelles)
Nicolas LIEGEOIS
Magali VIGNEAU
Alexandre EISSAUTIER
Sylvain DENJEAN
Céline JANNOT

M. le maire
Michel CARRIERE

Les adjoints
Magali VIGNEAU
Sylvain DENJEAN
Justine BERNADAC

Membres du SIVOM
Michel CARRIERE
Magali VIGNEAU
Alexandre EISSAUTIER

# Changements au secrétariat

La secrétaire de mairie de Montégut depuis 1986, **Marie-Christine Rivière**, a fait valoir ses droits à la retraite en mars 2026. La municipalité tient à la remercier chaleureusement pour son engagement au service de la commune et lui souhaite un repos bien mérité.
C'est désormais **Gwenaëlle BOURREAU-FLORES** qui assure les fonctions de secrétaire de mairie et qui vous accompagnera dans vos démarches administratives. Le conseil municipal lui souhaite la bienvenue et une pleine réussite dans ses nouvelles missions.

**Nouveaux horaires du secrétariat :**
**Du lundi au jeudi**
8h-12h
13h30-16h30
**Vendredi**
8h-12h
**Samedi et dimanche**
fermé

**Autre nouveauté** : en avril dernier, le conseil municipal a décidé d'adhérer au **service informatique du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Ariège (CDG09)**. Cette adhésion permet désormais à la municipalité de bénéficier d'un accompagnement de qualité assuré par un informaticien du CDG09. Nous avons notamment reçu des recommandations très pertinentes pour le renouvellement du matériel informatique du secrétariat. Nous remercions également M. Caerwyn PEARCE, informaticien au sein de la commune, pour les conseils avisés qu'il nous a gracieusement prodigués.




# Communication au sein de la commune

La municipalité souhaite faire évoluer les **outils de communication**, tout en conservant ceux qui fonctionnent déjà.
La mairie continuera à diffuser :

- le compte rendu du conseil municipal (par e-mail aux personnes intéressées ainsi que sur le panneau d'affichage devant la mairie)
- le bulletin municipal (2 fois par an)
- les informations importantes selon le mode de communication que vous préférez (format papier ou par e-mail)

Les informations officielles sont consultables sur le **panneau d'affichage** situé devant la mairie.
Un second panneau, installé à proximité de la salle polyvalente, est principalement consacré à l'annonce des événements organisés sur la commune.

## Les nouveautés

### SITE INTERNET :

*en construction*

L'informaticien du Centre De Gestion de l'Ariège travaille à l'élaboration du site internet de la commune qu'il finalisera avec l'aide de la commission communication.
Vous serez informés lorsque celui-ci sera en ligne, dans les mois à venir.
La municipalité souhaiterait y répertorier les entreprises, microentreprises, artisans et associations locales ; c'est pourquoi nous vous invitons à **remplir le questionnaire ci-joint**.

### LA BOITE À IDÉES :

*installée à la mairie*

Afin de développer le "vivre ensemble à Montégut", une boîte à idées a été créée et installée dans le secrétariat de la mairie.
Vous pouvez y déposer vos idées, vos suggestions, vos besoins en lien avec la vie du village. Vous trouverez davantage d'explications sur son fonctionnement à la page suivante (page 4).



# BOÎTE À IDÉES CITOYENNE

## Quels sont les objectifs de la boîte à idées ?

1) Permettre aux villageois et villageoises de partager facilement leurs idées et de signaler éventuellement des besoins.

2) Améliorer la communication entre les habitants et la mairie.



## Qui peut l'utiliser ?

Les Montagutains et Montagutaines (y compris les enfants).
Les associations et entreprises locales.

**Chaque avis compte !**



## Comment déposer une idée ?

1) Écrivez votre idée sur un papier.

2) Si vous le souhaitez, indiquez votre nom et vos coordonnées (facultatif).

3) Déposez votre message dans la boîte à idées.



## Que deviennent les idées ?

Les membres du conseil municipal étudieront vos suggestions et vous informeront de ce qui peut être mis en place.
Les propositions ne seront peut-être pas toutes réalisables, mais chacune sera lue et étudiée.



Participons ensemble à la vie de notre commune !

**N'hésitez pas à partager vos idées !**

# “VIVRE ENSEMBLE À MONTÉGUT” : VOS IDÉES

**La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de réfléchir et de proposer des idées afin d’améliorer la vie au sein de la commune.**
**Ci-dessous vous trouverez les idées recueillies dans la “boîte à idées” depuis mars 2026 :** *(Réponses de la municipalité en bleu)*

- **Réunions** localisées dans les hameaux. *Idée pertinente, en réflexion, à envisager dans le futur proche.*
- Aménager le **“bien vivre” dans les hameaux**. *Réfléchir à la manière de concrétiser cette proposition, vos suggestions sont les bienvenues sur ce sujet.*
- Réflexion “au **village**”. *Envisager le recours à un médiateur si des problèmes persistent.*
- Demande de fermeture aux véhicules à moteur du passage piétonnier situé entre le foyer et la chaufferie. *Demande réalisée.*
- **SMDEA** : proposition de faire une pétition afin de revoir le réseau d’eau sur la commune. *En réflexion.*
- **Covoiturage** : proposition de covoiturage en direction de Varilhes le mercredi et de Pamiers le samedi. *Les informations sont affichées à la mairie (horaires de covoiturage et contact).*
- Demande d’installation d’une **borne électrique de recharge rapide**. *La mairie est en train de se renseigner.*
- **Eglise** : Des arbres poussent sur un mur du clocher de l’église depuis 2025, d’autre part, les cloches ne sonnent plus. *Concernant les arbres, des conseillers sont allés constater le problème, une solution va être trouvée prochainement. Au sujet des cloches, la mairie est en train de réfléchir à une solution.*

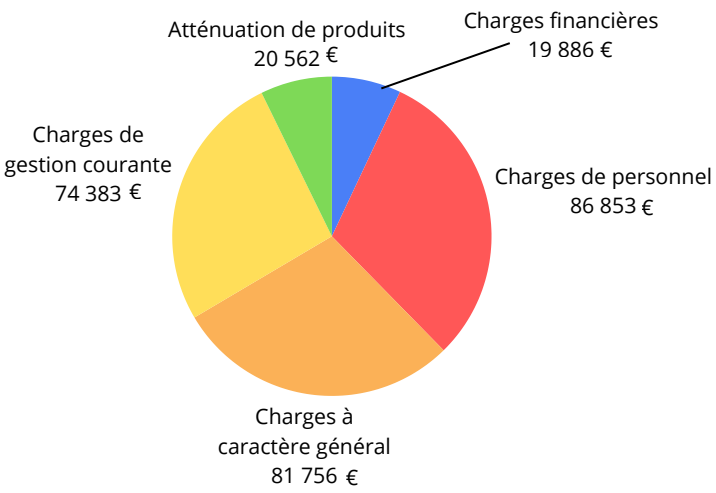
- Idée de création d’un **Foyer Social à vocation éducative** : demander aux habitants leurs savoir - faire : jardinage, tricot/couture, informatique, langues étrangères, bricolage, yoga, etc. Proposer aux personnes qui le souhaitent de faire des ateliers à la salle polyvalente 1 fois / semaine par exemple. Cela permettrait un échange de savoirs avec simplement une cotisation par an. *Fiche d’inscription à la mairie.*
- Proposition de création d’un **jardin partagé**. *Fiche d’inscription à la mairie. Un terrain peut être mis à disposition par la mairie.*
- **Association SEL** *(Système d'Echange Local de biens ou de services au sein d'un groupe local). Fiche d’inscription à la mairie.*

La commission communication a créé **trois fiches d'inscription** concernant les projets suivants : un foyer social à vocation éducative, un jardin partagé et une association SEL (Système d'échange local). Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire sur les fiches disponibles en mairie, à proximité de la boîte à idées. Ces inscriptions permettront d'évaluer l'intérêt suscité par chaque projet, d'en apprécier la faisabilité et de recontacter les personnes concernées afin de les informer des suites qui pourront être données. Toutes les personnes prêtes à participer activement au lancement de l'un de ces projets sont invitées à se manifester. La commune pourra accompagner et soutenir ces initiatives, mais leur réussite reposera avant tout sur l'implication des habitants.

# Compte administratif 2025

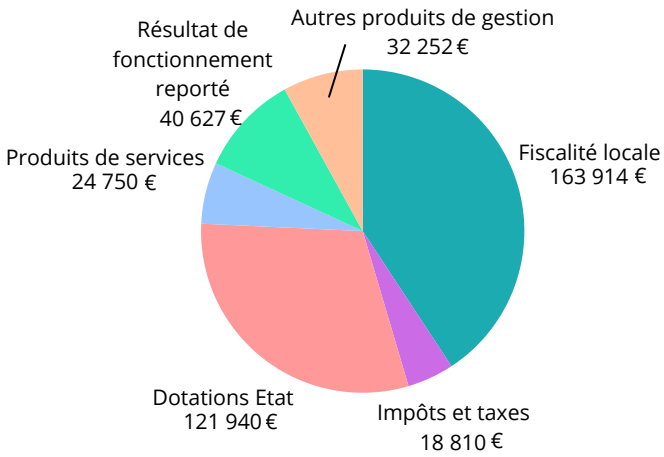
## Section fonctionnement

### Dépenses




**Total dépenses = 283 740 €**

### Recettes




**Total recettes = 402 293 €**

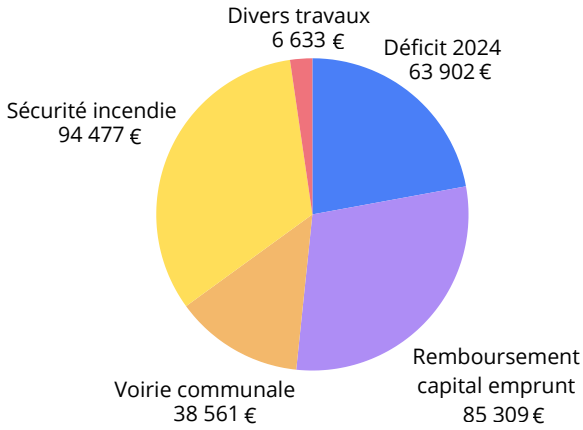
Résultat de clôture 2025 : 117 820 €

↳ Affectation fonctionnement 2026 : 50 380 €

↳ Affectation investissement 2026 : 67 440 €

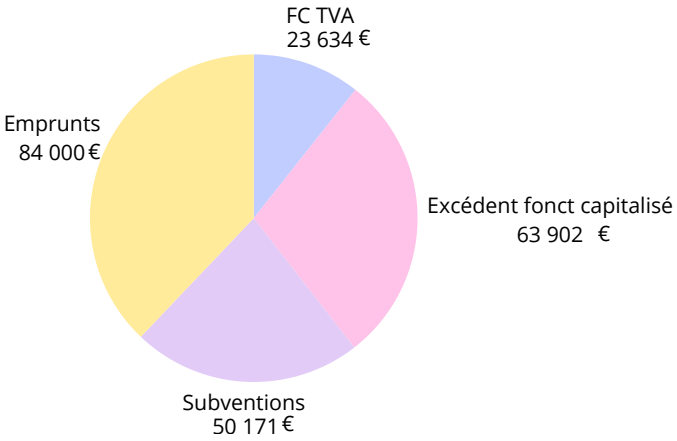
## Section investissement

### Dépenses




**Total dépenses = 288 882 €**

### Recettes

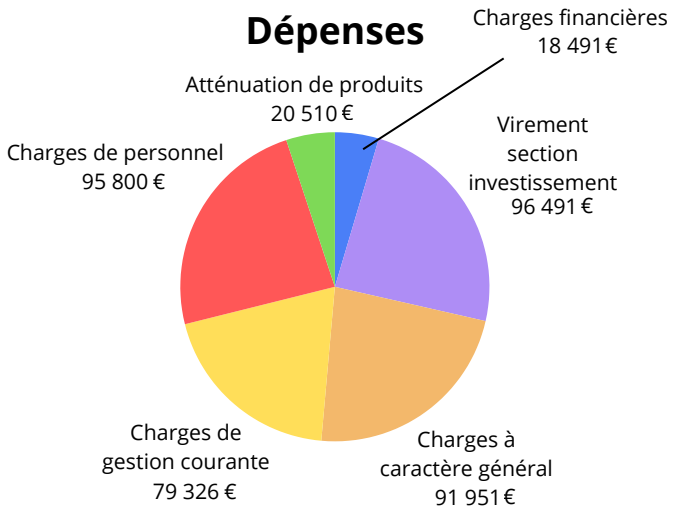


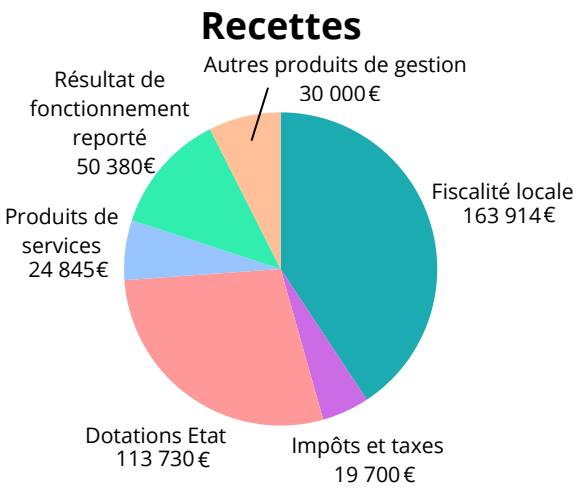

**Total recettes = 221 707 €**

**Déficit d'investissement - 67 175 €**

# Présentation du budget

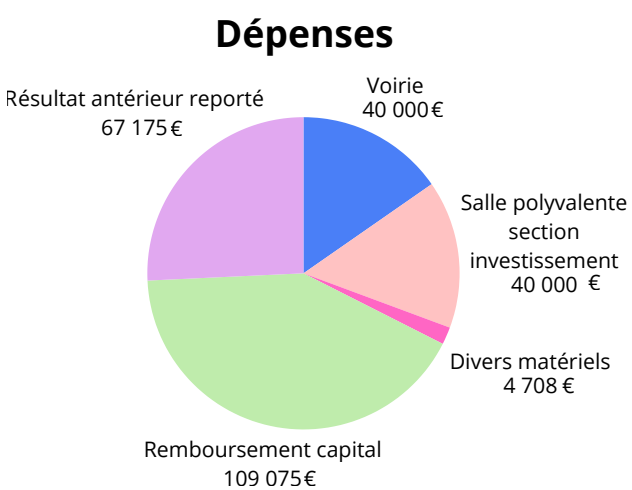
## Budget de fonctionnement 2026

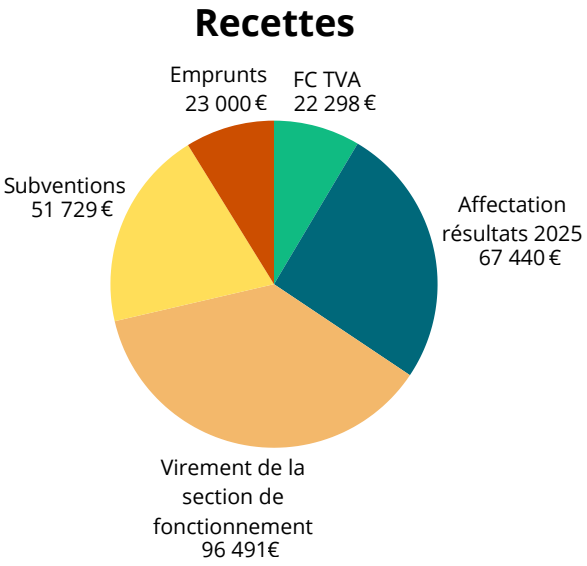



**Total dépenses et recettes = 402 569 €**

## Budget d'investissement 2026




**Total dépenses et recettes = 260 958 €**

# Voirie / Travaux

En cette année 2026, plusieurs petites réfections de voirie sont au programme. L'objectif étant, pour une commune spécifique comme la nôtre (voirie importante pour un village de cette taille) de réussir à entretenir ses routes au fil de l'eau.



Entre la fin mai et début juin, plusieurs de ces travaux se sont vus menés à bien. Ils avaient été prévus par l'ancienne équipe municipale.

- La réfection du **chemin du Moulin** (en contrebas avant le Pas Del Roc) qui présentait une vétusté importante ainsi qu'une nette différence de niveau à la liaison avec la route départementale.
- **L'impasse à Couronne** dont le busage peu fonctionnel a été prolongé.
- **Le chemin du Camp Nègre** menant aux habitations.
- La réfection d'une partie de la descente à **Prés de Bé** (à côté de Chantebrise) qui était en très mauvais état.

Il reste à ce jour un poste prévu qui sera réalisé prochainement :

- L'élargissement ainsi qu'un busage sur le **Chemin de Caraut** (après La Rivière).

L'ensemble de ces travaux représente un coût d'un peu plus de 35 000 € (subventionnés à hauteur de 65 % environ).

Rappelons également que le **pont de Saoumatiés** (route départementale) est en travaux jusqu'à la mi-juillet. Ce chantier est, quant à lui, géré et financé par le département.

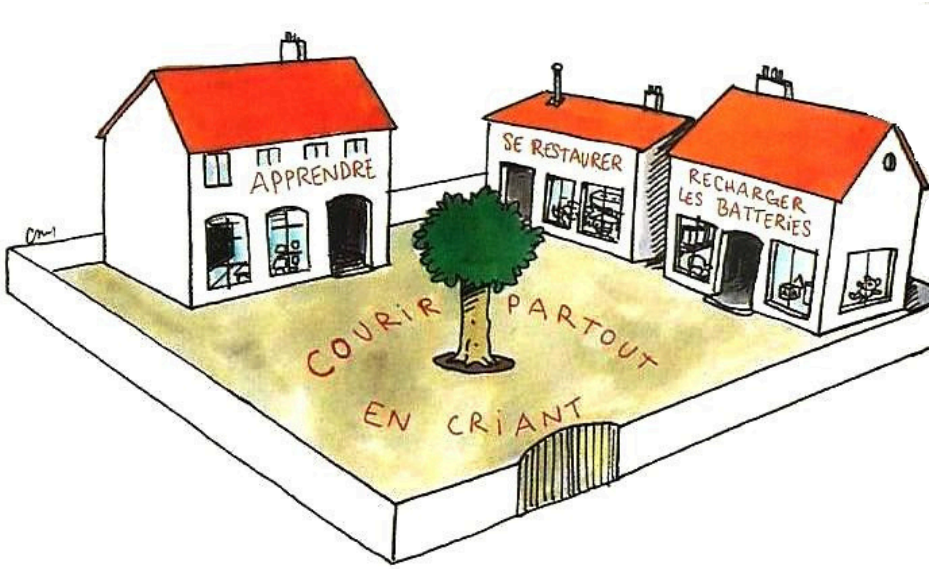
Pour finir, nous vous informons que les **chemins de randonnée** déjà ouverts au sein de la commune ont été nettoyés. La mairie remercie l'APAJH pour le prêt de matériel ainsi que l'employé municipal pour le travail accompli.



Rappel : En cette période de forte chaleur, il est recommandé d'être vigilant quant à l'utilisation de l'eau potable. Limitez les usages non essentiels, notamment le lavage des véhicules ou le remplissage des piscines, en respectant les éventuelles restrictions en vigueur.

# *Vie scolaire*

L'école de Montégut Plantaurel fait partie du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec les communes de Cazaux, Loubens et Pailhès.




**Rentrée scolaire 2026** :

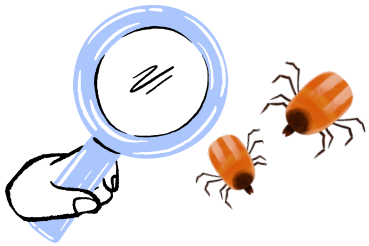
À la rentrée prochaine, conséquence de la baisse des effectifs sur nos écoles et de la suppression de postes d'enseignants par le gouvernement (11 pour l'Ariège ; 4000 au niveau national), notre RPI subit une **fermeture de classe** à Loubens.

**Notre RPI comptera donc 94 élèves pour 4 classes :**

- 2 classes à Montégut (maternelle et CP-CE1)
- 1 classe à Pailhès (CE2-CM1)
- 1 classe à Loubens (CM1-CM2)

Malgré cette fermeture, le dynamisme et le professionnalisme de nos animatrices, enseignantes et ATSEM restent intacts et les élus mettront tout ce qui est en leur pouvoir pour les soutenir et les accompagner dans leurs projets au bénéfice des enfants.

# *Programme de recherche sur les tiques*



Citique : participez à un programme de recherche participative sur les tiques dans la commune.

CITIQUE est un programme national de recherche participative visant à mieux comprendre le mode de vie des tiques et les maladies qu'elles transmettent, dont la maladie de Lyme.
En Ariège, il est porté par l'association Ana-Cen et le parc régional.

**Qu'est-ce que la science participative ?**
C'est impliquer et rendre actifs les citoyens et citoyennes dans la recherche scientifique. Dans le cadre du programme « citique », c'est permettre, grâce à la collecte des tiques par des volontaires de toute la France, la création d'une base de données beaucoup plus importante que si elle n'était constituée que par des prélèvements effectués par quelques scientifiques.
Le programme propose donc aux personnes qui le souhaitent de recueillir et d'envoyer de manière anonyme des tiques responsables d'une piqûre à des scientifiques pour qu'elles soient étudiées.

## Comment participer ?

1) Récupérez un kit CITIQUE à la mairie.

2) Retirez la ou les tiques avec un tire-tique

3) Désinfectez la piqûre

4) Placez la ou les tiques dans le tube.

5) Remplissez la fiche de signalement

6) Déposez le KIT CITIQUE dans la boîte prévue à cet effet au secrétariat de la mairie.



*Surveillez l'endroit piqué jusqu'à 30 jours. Si vous constatez l'apparition d'une tache, de fièvre ou symptômes grippaux contactez rapidement un médecin.*

Pour plus d'informations,
rendez-vous sur le site www.citique.fr

# *Transport à la demande*



Afin de proposer des services de mobilité adaptés aux besoins de chaque habitant, L'agglo-bus propose un service de transport à la demande couvrant l'ensemble du territoire **pour se rendre sur les principaux marchés / lieux de vie de l'agglomération.**
Le service fonctionne sur réservation préalable la veille du déplacement avant 17h00 et uniquement aux horaires proposés par la fiche horaires ci-dessous. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés selon le nombre de réservations.
Les conditions tarifaires sont les mêmes que celles des autres lignes du réseau.

(*Source : https://lagglobus.fr/reserver-son-transport-a-la-demande/*)

**Comment réserver ?**
Par téléphone au **05 32 74 18 15**
Ou sur le site internet :
**www.lagglobus.fr**

*Une fois la demande reçue, l'équipe de L'agglo-bus vous contactera pour confirmer votre trajet.*



# SMECTOM du Plantaurel

## Utilisation des bacs individuels

**BAC EMBALLAGES (bac jaune) :**
jeudi semaine paire

**BAC À ORDURES MÉNAGÈRES (bac gris) :**
jeudi semaine impaire

Rappel concernant les bacs à ordures ménagères: il est préférable de les sortir seulement lorsqu'ils sont pleins ; en effet chaque vidage est comptabilisé puis taxé.

- Présentez vos bacs triés
- Sortez le bac la veille
- Rentrez-le dès que possible

## Recyclage du verre et du papier

Les conteneurs de collecte du verre et du papier sont situés en face du terrain de pétanque, à proximité de la salle polyvalente. Nous invitons chacun à déposer ses déchets à l'intérieur des conteneurs prévus à cet effet et à ne rien laisser au sol. Ce geste simple permet de préserver la propreté du site et de faciliter le travail des services de collecte.

## Encombrants

Depuis le 1er janvier 2025, une carte d'accès est nécessaire pour entrer dans l'une des **7 déchèteries du SMECTOM**.
Le dépôt de déchets est gratuit et sans limite pour les particuliers à l'exception des apports de déchets verts.

En effet, depuis le 1er janvier 2025, le dépôt de **déchets verts** gratuit est limité à 18 passages par an par foyer. Au-delà, les particuliers sont facturés 10 euros par passage supplémentaire et ce, peu importe la quantité de déchets verts apportée.

(Source : https://www.smectom.fr/decheteries/)



## Emprunter un broyeur de végétaux

Le SMECTOM du Plantaurel met **gratuitement à disposition** des usagères et usagers de son territoire une large gamme de broyeurs de végétaux.
Vous pourrez ainsi broyer vos tailles de haies et de branchages afin de les employer comme paillage par exemple.

*Une formation d'une heure est obligatoire avant le premier emprunt.*

Plus d'informations sur le site :
www.smectom.fr
ou par téléphone :
05 61 68 02 02
ou par e-mail :
contact@smectom.fr

# Sorties et rassemblements sur la commune

**Théâtre de la terre** :

De juillet à octobre, retrouvez la **Roulott'spectacles théâtre de plein air** en Ariège cet été

*Spectacles tout public à savourer en solo ou en famille ...*

Pour en savoir plus sur la programmation et les lieux de rdv :
https://theatredelaterre.org/
Tél : 06-33-77-88-98

Rassemblements proposés par le **comité des fêtes** :

**Fête du village le 24 et 25 juillet**

Halloween : 31 octobre 2026
Mounjetado : 21 novembre 2026



**La Montagutaine propose :**
La marche du Plantaurel
Week-end du 26 - 27 septembre
(date en réflexion)



**Médiathèque - bibliothèque municipale et Musée des Enfants du Château de la Hille**

Adresse :
125 rue du Musée
09120 Montégut-Plantaurel

Horaires d'ouverture :
Mercredi 14h - 18h
Samedi 10h - 12h
(changements possibles lors des congés, se renseigner à la mairie)

# Vos évènements et présentations dans le bulletin municipal



L'équipe de rédaction du bulletin municipal a à cœur qu'il devienne aussi **un support d'expression des Montagutaines et Montagutains**. Vous organisez un événement, une animation à Montégut ? Vous souhaitez présenter votre association ou votre entreprise présente sur la commune ?

N'hésitez pas à contacter la commission communication ou à envoyer vos informations afin qu'elles puissent être publiées dans un prochain numéro du bulletin municipal.

Pour cela, **adressez votre message à la mairie :**
mairie.montegut-plantaurel@wanadoo.fr
en indiquant en objet : « Commission communication – Bulletin municipal ».

# État Civil

***Mariage*** :

*Guillaume ESTRADE et Élodie MOUNES*

*La municipalité félicite les nouveaux mariés !*





***Décès*** :

*Thierry CORNIL*
*Marie-Jeanne LAGO*

*L'équipe municipale présente ses condoléances aux familles.*




*Mairie de Montégut*



*Photo de Montégut prise vers le Château vieux*



**Comité de rédaction du bulletin municipal :**

Justine BERNADAC

Agathe FERCHAUD

Éditorial : Michel CARRIERE

Travaux et voirie : Sylvain DENJEAN

Vie scolaire : Magali VIGNEAU

Programme de recherche sur les tiques :

Alexandre EISSAUTIER, J. BERNADAC, A. FERCHAUD

**Impression** :

Mairie de Montégut